

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

JEUDI 18 JUIN 2020

Année scolaire : 2019/2020

Total des membres : 24

Numéro de séance par année civile : 4/2020

Quorum : 13

Date de convocation : 15 juin 2020

Nombre des présents : 22

Présidence de : Alain FLOUR – Principal par intérim

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Reprise phase 3 élèves	Vote	3	21	Protocole sanitaire 1	
2. Questions diverses.  1. Contexte sanitaire local : Le collège reçoit-il des informations sur les éventuelles suspicions de cas de COVID-19 dans les autres établissements scolaires du secteur. Le cas échéant ces informations peuvent-elles être prises en compte dans le protocole sanitaire appliqué au collège ? 2. Pour alléger le service de restauration, pourrait on autoriser, voire inciter les élèves qui peuvent le faire à retourner déjeuner chez eux durant la pause méridienne. 3. Conseils de classe : Le calendrier a été modifié par deux fois pour les conseils de classe du troisième trimestre et le 15 les parents ont été informés par texto que les conseils de classe ne pourront pas se tenir physiquement en cette fin d'année si particulière. Les parents pourront-ils assister à ces conseils de classe et pourront-ils transmettre autrement que par mail les remarques des parents d'élèves ?	Information				

**Le Président**

**Alain FLOUR**

**Le secrétaire**

**Pascal COIGNEC**

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 18 juin 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Membres de droit</b>	Chef d'établissement	FLOUR Alain	X						
	Adjoint	COIGNEC Pascal	X						
	Gestionnaire	APPRIOU Hélène	X						
	CPE	MARCHAL Agnès	X						
	Collectivité de rattachement	QUILLEVERE Bernard	X						
		PALLIER Elyane	X						
	Commune siège	DUSSORT Fabienne		X					
	Communauté de commune (CCPI)	MOUNIER Gilles		X		LALOUER M. Christine			
Personnalité qualifiée	DENIS Jean-François	X							
<b>Total</b>			<b>7</b>				<b>0</b>		
<b>Membres élus</b>	Personnels d'enseignement et d'éducation	RAIMBAULT Valérie		X		RAMIERE Benoît			
		LE GARS Jean-Pierre	X			LEBOINE Valérie			
		LE ROY Annaïg	X			MORAND Claude	X		
		LANGLET Denis	X			CHEVALIER Nadine			
		HAMED Tarek	X			EOZENOU Anne	X		
		LE BORGNE Erwan		X		RANNOU Danièle			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	MARGÉ Jean-Claude		X					
		VERON Stéphane	X						
<b>Total</b>			<b>7</b>			<b>0</b>			
<b>Membres élus</b>	Parents	DROUET Sylvie	X			MANACH Gwenaëlle	X		
		KERBOEUF Mickaël	X						
		LE GALLO Delphine	X						
		LE GUEN Delphine	X						
		LE PORS Eric		X					
		MICHEL Sylvain	X						
	Elèves	AMIS Youna	X						
		DRUERE Gabin	X						
<b>Total</b>			<b>8</b>						

## DÉROULEMENT DU CONSEIL

Le quorum étant atteint (20 présents en début de séance), la séance est ouverte à 17h35. **Monsieur COIGNEC**, principal-adjoint, assure le secrétariat.

Monsieur le principal présente l'ordre du jour.

Monsieur le principal soumet au vote l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 1. Reprise phase 3 élèves.

Monsieur le principal explique en préambule qu'il s'agit d'assurer du mieux possible le retour des élèves de manière obligatoire. Les élèves qui feront leur retour à cette occasion seront formés aux gestes barrière et se verront expliquer le protocole de fonctionnement au sein du collège. M. Margé, infirmier scolaire, sera présent pour participer à cette formation.

Monsieur le principal fait lecture du protocole

Il explique que les élèves seront libérés de cours le vendredi 26 juin et le vendredi 3 juillet

Arrivée de Monsieur Michel à 18 heures.

Arrivée de Madame Drouet à 18 heures 25.

### 2. Questions diverses.

1. Contexte sanitaire local : Le collège reçoit-il des informations sur les éventuelles suspicions de cas de COVID-19 dans les autres établissements scolaires du secteur. Le cas échéant ces informations peuvent-elles être prises en compte dans le protocole sanitaire appliqué au collège ?

Monsieur le principal explique que c'est l'ARS qui est chargée de transmettre les informations pertinentes aux autorités de tutelle. Si les élèves du collège sont concernés, les familles informent le collège, qui prend les meilleures dispositions possibles en lien avec les autorités sanitaires et le service de santé de l'éducation Nationale. Il y a eu un cas connu dans une école de Saint-Renan, dont M. Margé a eu connaissance et dont il a fait part à l'Equipe de Direction. Il y a des contacts directs avec la Mairie.

2. L'organisation de la demi-pension est prévue pour prendre en charge tous les élèves prévus. La charge de travail des assistants d'éducation ne permet pas une gestion « au cas par cas » des souhaits d'entrée et de sortie du collège durant la pause méridienne. Il est donc préférable de laisser tous les élèves demi-pensionnaires déjeuner au collège.
3. Conseils de classe : Le calendrier a été modifié par deux fois pour les conseils de classe du troisième trimestre et le 15 juin, les parents ont été informés par texto que les conseils de classe ne pourront pas se tenir physiquement en cette fin d'année si particulière. Les parents pourront-ils assister à ces conseils de classe et pourront-ils transmettre autrement que par mail les remarques des parents d'élèves ?

Monsieur Le Principal explique que la période est très chronophage. Il n'a pas donc été possible de maintenir des conseils de classe en présentiel.

De plus le bilan du troisième trimestre aurait été bien peu différent de celui établi à la fin du deuxième trimestre, en l'absence de possibilités réelles d'évaluations.

Monsieur le principal soumet au vote l'approbation du protocole de reprise du 22 juin. A 18 h 57

#### Résultat du vote :

Suffrages exprimés : Pour : 22 ; Contre : 0 Abstentions : 0

# COLLEGE KERZOUAR

